

*Matières du tems.* Janvier 1709. 5

autorité du Conseil Aulique, sans que la Diète Generale de l'Empire ait prononcé, ni même été consultée, quoi qu'elle fût seul Juge competant d'une pareille procedure. La République de Venise a donné comme les années précédentes, de continuel passages aux Troupes Allemandes, qui ont passé & repassé sur ses terres; mais ce qui a le plus surpris le public, c'est de voir que cet Illustre & sage Senat ait été contraint d'envoyer ses propres Sujets en galeres pour un cas innocent, ou du moins fort gracieux, uniquement pour complaire à l'Ambassadeur d'Angleterre, qui exigea cette punition, & la demanda au nom de la Reine sa Maîtresse.

Le Pape n'a pas été plus respecté que les autres Souverains d'Italie; les services qu'il avoit rendus, en facilitant à la Maison d'Autriche de s'emparer du Royaume de Naples, ont été recompensez la Campagne suivante de l'enlèvement de Comachio, Magnavaca, & de plusieurs autres Postes du Duché de Ferrare, qui depuis près de trois siècles étoient possédez par le St. Siege: cette invasion s'est faite sous le seul pretexte que le Ferrarois étoit anciennement Fief de l'Empire Romain; ou n'a eu aucun égard aux donations, aux Traitez, aux Concordats entre l'Eglise & l'Empire; & ce qui a le plus surpris la Cour de Rome, c'est que celle de Vienne n'ayant fait aucune demande préalable, n'a sçu les intentions de l'Empereur qu'après que ses Troupes ont eu pris possession des Postes qu'elles occupent encore, où elles furent reçues en se presentant comme amis & Alliez du  
Pape,